

COMMUNE DE LINGUERE

ETAT CIVIL

De Linguere

N° 0008 du Registre



EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE L'ETAT-CIVIL

POUR L'ANNEE DEUX MILLE Onze

Articles 66, 130 et 147 du Code de la famille

MARIAGE

L'An Deux Mille Onze et Le Vingt Quatre
Du mois de Decembre

Devant nous IBRA Diarra Ndiaye, officier d'Etat Civil

Avons Constate mariage contracte à Linguere

Le 07.04.2011

Epoux (prénoms et nom) DMOUDA SECK

Né le 17/04/1971 à OUARKHOKH

Domicilié à LINGUERE profession ENSEIGNANT

Fils de MANDIANE et de ADA-PAYA SOW

Epouse (prénoms et nom) DUSSEYNOU GUISSÉ née le 26/07/1987

A LINGUERE domiciliée à LINGUERE

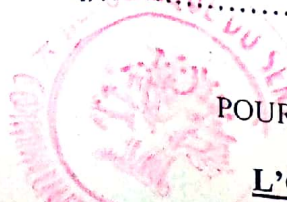
Profession — fille de ALBOURY GUISSÉ

Et de SEYNABOU SIMBAL

L'Epoux déclare opter pour Le Polygame fonction de lui

En présence des témoins

- 1/ A. D. Ma. Seck n. le 22/04/1978 à Ouarkhokh
- 2/ CH. N. S. I. 7/14/1984 le 9/14
- 3/ BA. BA. CAR. Seck n. le 21/08/1978 à Linguere
- 4/ —



Le 07 MARS 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

REGION : Fougá
DEPARTEMENT : Fatick
ARRONDISSEMENT :
COLLECTIVITE LOCALE
 (Commune ou communauté rurale)
 Fatick
REPUBLICQUE DU SENEGAL
 UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI
ETAT CIVIL
 COMMUNE DE LINGUERE
 ETAT CIVIL
 300 F
 CENTRE DE (1)
 Fatick

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE
 Pour l'année (2) Deux Mille Dix Sept (en lettres) AN- 2017
 N° dans le Registre Quatre Cent Dix Neuf (en lettres) 419
 N° dans le Registre en chiffres.

Le Vingt Cinq Février Année Deux Mille Dix Sept
 à heures minutes est né (e) à Fatick
 LIEU DE NAISSANCE
 un enfant de sexe Féminin M ou F (4)
 ADJA GAYE WILANE SECK
 PRENOMS NOM DE FAMPLLE
 de DAOU DA
 PRENOMS DU PERE
 et de OUSSEYNOU
 NOM DE FAMPLLE DE LA MERE
 Pays de naissance pour les naissances à l'étranger(3)
 (écrire en majuscules le lieu de naissance, les prénoms et le nom)

JUGEMENT D'AUTORISATION D'INSCRIPTION D'EX JUGEMENT SUPPLETIF
 Délivré par le juge de paix de :
 Le : Année : AN- 20
 (en lettres)
 sous le numéro : N° dans le Registre en chiffres
 (en lettres)
 Inscrit le sur le registre des actes de naissance de l'année AN- 20

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE Fatick
 POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
 Le 04 JAN 2021
 L'Officier d'Etat Civil soussigné
 Prénoms et Nom :

(1), (2), (3) Notes et Mentions marginales au verso
 (3) Rayer la mention inutile

REGION : Fouta
DEPARTEMENT : Linguère
ARRONDISSEMENT : Linguère

COMMUNE DE
LINGUIERE
ETAT CIVIL
300 F

ETAT CIVIL

COLLECTIVITE LOCALE
(Commune ou communauté rurale)

CENTRE DE (1)

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'année (2) Deux Mille Douze
(en lettres)

AN- 2012

N° dans le Registre Cinq Cent cinquante Trois
(en lettres)

563
N° dans le Registre
en chiffres.

Le Douze Mai Année Deux Mille Douze

à heures minutes est né (e) à

Linguère
LIEU DE NAISSANCE

un enfant de sexe Femelle M ou F (4)
NDEYE-KHOUDIA

SECK
NOM DE FAMPLE

de DAOUDA
PRENOMS DU PERE

et de OUSSEYNOU
PRENOMS DE LA MERE

GUISSE
NOM DE FAMPLE DE LA MERE

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger(3).....
(écrire en majuscules le lieu de naissance, les prénoms et le nom)

JUGEMENT
D'AUTORISATION
D'INSCRIPTION
(EX JUGEMENT SUPPLETIF)

Délivré par le Juge de paix de :

Le : Année :
(en lettres)

AN- 20.....

sous le numéro :
(en lettres)

N° dans le Registre
en chiffres

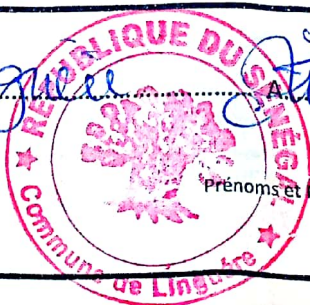
Inscrit le sur le registre des actes de naissance de l'année AN- 20.....

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le C.C.D. Linguère, le 04 JAN 2021

Officier d'Etat Civil soussigné



(1), (2), (3) Notes et Mentions marginales au verso
(3) Rayer la mention inutile

REGION : Fouta

DEPARTEMENT : Linguère

ARRONDISSEMENT : Linguère

COLLECTIVITE LOCALE
(Commune ou communauté rurale)

Linguère

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

ETAT CIVIL

COMMUNE DE
LINGUERE
ETAT CIVIL
300 F

CENTRE DE (1)

Linguère

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'année (2) Deux Mille Sept
(en lettres)

AN- 2007

N° dans le Registre Trois Cent Quatre Vingt Dix
(en lettres)

390
N° dans le Registre
en chiffres.

Le Trois juin Année Deux Mille Sept

à heures minutes est né (e) à

Linguère
LIEU DE NAISSANCE

un enfant de sexe Homme M ou F (4)

MDA PEYA

PRENOMS

SECK

NOM DE FAMPLLE

de

DAOUDA

PRENOMS DU PERE

et de

MAIMOUNA

PRENOMS DE LA MERE

NDIAYE

NOM DE FAMPLLE DE LA MERE

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger(3).....
(écrire en majuscules le lieu de naissance, les prénoms et le nom)

JUGEMENT
D'AUTORISATION
D'INSCRIPTION
(EX JUGEMENT SUPPLETIF)

Délivré par le juge de paix de :.....

Le :..... Année :.....
(en lettres)

AN- 20.....

sous le numéro :.....
(en lettres)

N° dans le Registre
en chiffres

Inscrit le sur le registre des actes de naissance de l'année

AN- 20.....

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le C.P.D. Linguère le 04 JAN 2021

L'Officier d'Etat Civil soussigné

Prénoms et Nom :.....

(1), (2), (3) Notes et Mentions marginales au verso
(3) Rayer la mention inutile

REGION : Fouta

DEPARTEMENT : Linguère

ARRONDISSEMENT :

COLLECTIVITE LOCALE
(Commune ou communauté rurale)

Linguère

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

ETAT CIVIL

COMMUNE DE LINGUERE
ETAT CIVIL
300 F

CENTRE DE (1)

Linguère

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'année (2) Deux Mille Cinq
(en lettres)

AN- 2005

N° dans le Registre Six Cent Quatre Vingt Dix Neuf
(en lettres)

699
N° dans le Registre
en chiffres.

Le Vingt Trois Juillet Année Deux Mille Cinq

à 12 heures 33 minutes est né (e) à

un enfant de sexe Femelle M ou F (4)

KHADY. MICHELLE
PRENOMS

de DAOUDA
PRENOMS DU PERE

et de MAIMOUNA
PRENOMS DE LA MERE

Linguère
LIEU DE NAISSANCE

SECK
NOM DE FAMPLE

NDIAYE
NOM DE FAMPLE DE LA MERE

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger(3).....
(écrire en majuscules le lieu de naissance, les prénoms et le nom)

JUGEMENT
D'AUTORISATION
D'INSCRIPTION
(EX JUGEMENT SUPPLETIF)

Délivré par le juge de paix de :

Le : Année :
(en lettres)

sous le numéro :
(en lettres)

Inscrit le sur le registre des actes de naissance de l'année

AN- 20.....

N° dans le Registre
en chiffres

AN- 20.....

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE

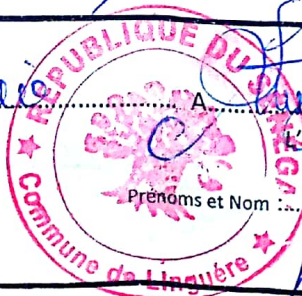
Le C. C. de Linguère A. Linguère, le 04 JAN 2021

L'Officier d'Etat Civil soussigné

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Prénoms et Nom

(1), (2), (3) Notes et Mentions marginales au verso
(3) Rayer la mention inutile





Etablissement:	CHARGES NON REPARTIES		Employé:	644422B - SECK - DAOUDA			
Etat civil:	MARIE(E)		Période:	Fevrier 2022	Type de paie:	O	Locale
Nombre d'épouses / Nombre total enfants (impôt):	1	3	Emploi:	644422B			
Nb. parts minimum fiscal / Nb. parts impôt:	2	3,5	Corps:	Indice:	INSTITUTEURS NF REF	2358	/
Total enfants prestation familiale / Total enfants:	3	3	Classe :	Echelon :	PPAL	03	
Jours base / Nombre de jours de présence:	30	30	Statut :	Hierarchie :	1 Statut 01	B3	
Mode de paiement :	DOMICILIATION BANCAIRE		Service :	AUTRES CHARGES NON REPARTIES			
Banque :	BANQUE DE L'HABITAT DU SENEGAL		Agence :	Compte :	SIEGE	06151750970097	

Code	Rubrique	Nbr	Unité	Base	Taux	Gain	Retenue
111	SOLDE MENSUELLE INDICIAIRE A 01		MONTANT			121 238	
142	COMPLEMENT SPECIAL DE SOLDE 01		MONTANT			24 248	
147	INDEMNITE ENSEIGNEMENT ASSIM 01		MONTANT			60 619	
151	INDEMNITE DE RESIDENCE		MONTANT			16 973	
169	AUG SOLDE 07-82 ET 01-85 01		MONTANT			3 515	
191	AUGMENTATION SALAIRE 10-2005 01		MONTANT			10 000	
192	AUGMENTATION 04-94 01		MONTANT			15 500	
194	AUGMENTATION 01-2000		MONTANT			6 294	
195	AUGMENTATION 01-2002		MONTANT			5 000	
285	PRIME SCOLAIRE 01		MONTANT			25 000	
374	AUGMENTATION REPR LOGEMENT		MONTANT			15 000	
375	AUGMENTATION SALAIRE 07-89		MONTANT			3 000	
379	INDEMNITE REPR.DE LOGEMENT		MONTANT			85 000	
492	TRESOR PUBLIC (AVANCE TABASKI)		MONTANT				10 000
602	RETENUE IPRES 5.6 %		MONTANT				14 336
621	TAXE REPR. MINIMUM FISC		MONTANT				2 000
623	IMPOT SUR LE SALAIRE MENSUEL		MONTANT				12 734
711	CNTS		MONTANT				400
711	OEUVRE SOCIALES SELS		MONTANT				500
711	SYND.ENS.LIBRES SENEGAL SELS		MONTANT				600